



Offre de Stage : Candidature du GAL Seine Aval à l'appel à manifestation d'intérêt LEADER de la nouvelle programmation PAC

Programme Leader Seine-Aval

LEADER, signifie « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». L'objectif est de mettre en réseau les acteurs engagés dans le développement rural d'un territoire. Ces acteurs, qu'ils soient publics, privés ou civils sont regroupés au sein d'un groupe d'action local (GAL).

L'approche LEADER repose sur une certaine autonomie du GAL dans le développement de sa stratégie, adaptée au contexte local et à l'allocation de subventions pour des projets. Une « démocratie locale » issue de la PAC (Politique Agricole Commune).

Le dispositif permet de soutenir des projets pilotes, qu'ils soient portés par des acteurs publics, privés ou par des associations, à condition d'être en adéquation avec la stratégie du GAL et associant le réseau local. Le GAL Seine-Aval a la responsabilité d'une enveloppe de 1 382 000 € de fonds européens (FEADER) prêts à être dédiés à des projets locaux pour la programmation 2014-2020.

Le territoire du GAL Seine-Aval est situé à l'ouest de l'Ile-de-France, au nord des Yvelines. Il s'agit d'un vaste territoire de 66 communes, allant de Rosny-sur-Seine à Poissy. Il est caractérisé par une forte dynamique industrielle et urbaine. Dans ce contexte, l'agriculture et la forêt doivent innover et développer de nouvelles synergies pour profiter de cette dynamique.

Contexte du stage

La programmation LEADER actuelle 2014-2020 va prendre fin en 2022. Une évaluation du dispositif a été réalisée au 30 juin 2021 et devra être actualisée fin 2022.

En 2023, la mise en place de la nouvelle programmation de la Politique Agricole Commune impliquera une nouvelle candidature du GAL Seine Aval pour la période 2023-2027. Cette nouvelle programmation permettrait au GAL LEADER Seine Aval de bénéficier d'une nouvelle enveloppe budgétaire afin de continuer les actions engagées et favoriser le développement rural de son territoire.

Missions du stage

L'objectif du stage sera d'aider l'animatrice de territoire à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par le Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIF) pour une nouvelle candidature LEADER du GAL Seine Aval porté par l'ADADSA. Il faudra réaliser un diagnostic de territoire sur la base d'éléments existants (comme l'évaluation de la programmation actuelle), d'ateliers de concertation avec les acteurs ancrés sur le territoire et enfin des analyses bibliographiques.

L'objectif sera de mettre en relief la cohérence nécessaire avec les programmes précédents, d'être le lien avec les acteurs du territoire concernés et de restituer une vision stratégique des enjeux supérieurs.

Analyse de l'AMI du CRIF

- Analyser l'AMI et comprendre les besoins
- Etudier la précédente réponse à l'AMI de 2015 pour la programmation actuelle
- Etudier l'évaluation finale réalisée en juin 2021 et la mettre à jour
- Rédaction d'un rétroplanning sur les mois de réponse de l'AMI (temps imparti qui sera imposé par le CRIF).

Concertation locale

Aider à l'organisation et à l'animation de la concertation des acteurs locaux pour étudier les besoins du territoire :

- Prévoir une méthodologie adaptée : listing d'acteurs à contacter, nombre et format des ateliers, format interactif et attractif
- Prévoir des entretiens individuels avec des acteurs clés du territoire

Rédaction de la candidature

A partir des résultats du diagnostic du territoire, des résultats de l'évaluation et des ateliers de concertation : aide à la rédaction de la candidature LEADER du GAL Seine Aval pour une nouvelle programmation en 2023.

Profil

BTS, DUT, école ingénieur à Bac +5 – profil agronome préféré

Permis B et véhiculé

Intérêt pour la ruralité, l'agriculture, les produits locaux et l'action publique

Bonnes aptitudes à la communication orale et à la rédaction

Méthode d'enquête et d'analyse des données

Maîtrise des outils de communication

Capacité de synthèse et curiosité

Autonomie

Offre

Stage de 4 à 6 mois (35h/semaine) à compter du 17 janvier 2022

Rémunéré selon barème national

Prise en charge du pass Navigo (50%) + frais de déplacement sur le territoire

Employeur : Association pour un développement agricole durable en Seine Aval (ADADSA)

Accueil journée : Mantes-la-Jolie / télétravail envisageable

Pour candidater

Date limite candidature : 10 janvier 2022

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : adele.maistre@safer-idf.com

Pour plus d'informations contactez Adèle Maistre 06 37 01 89 44

www.leaderseineaval.com